

22/11/2022

Dossier 247/21

Nom de la personne

Identification de la personne

Détail de l'article sélectionné

Division cadastrale

52029 GERPINNES 6 DIV/GOUGNIES/

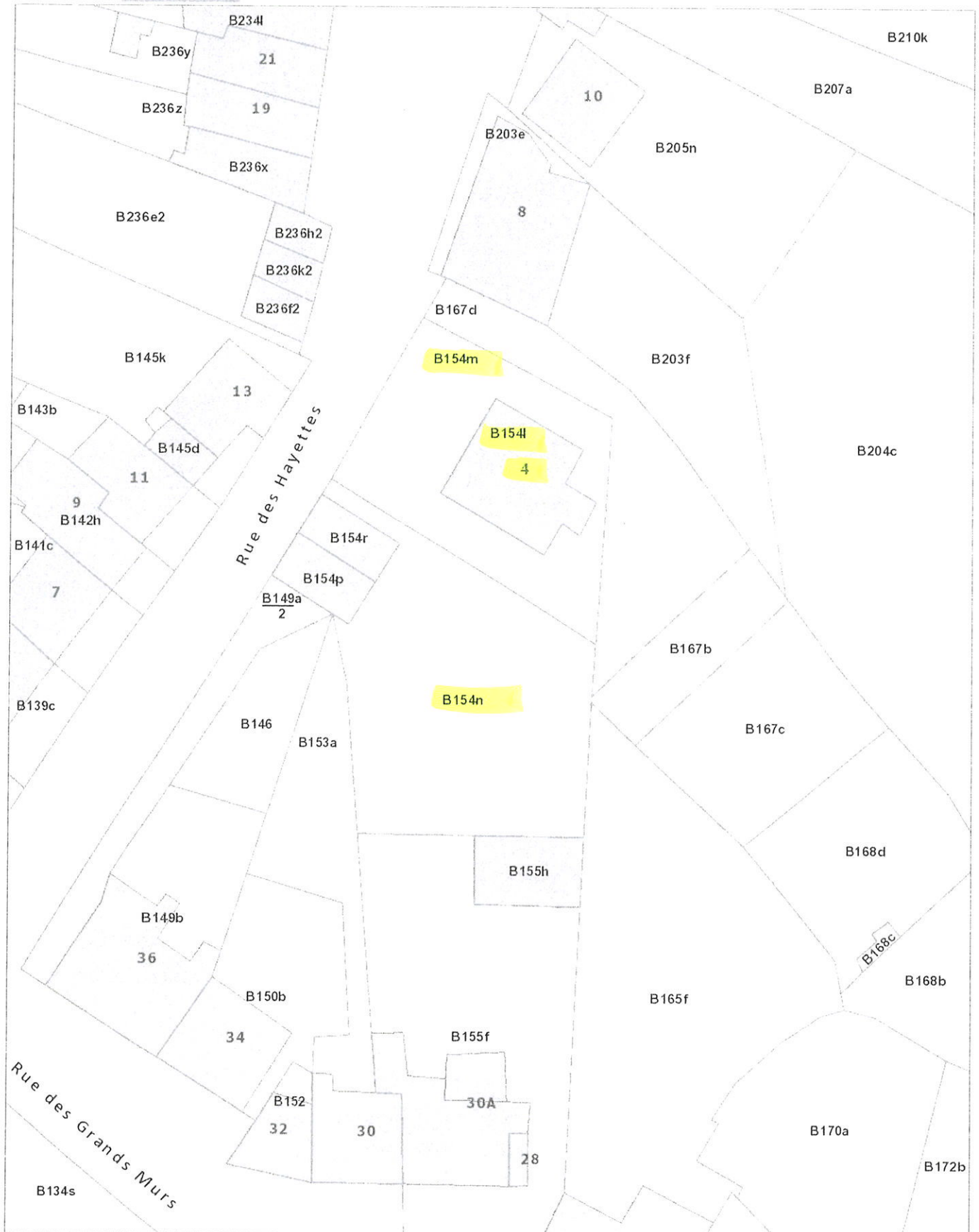
Identification et droits éventuels du ou des propriétaires				
Nom	Rue	Commune	Droits	Autre(s)
			VE 1/2	Droit réel portant sur une partie d'un bien impossible à diviser : Oui
			VE 1/2	Droit réel portant sur une partie d'un bien impossible à diviser : Oui

Biens associés : Superficie totale 972 - Situation le : 22/11/2022

Situation	Pol/Wa	Section	Numéro de la parcelle	Nature	Superf. en ca	Contenance en m3	Classement et revenu à l'ha ou année de la fin de construction	Code	Montant
1 - R DES HAYETTES		B	0154MP0000	JARDIN	325	---	---	1F	2
2 - R DES HAYETTES 4		B	0154LP0000	MAISON	120	---	1959	2F	1070
3 - VILLAGE		B	0154NP0000	JARDIN	527	---	---	1F	3



DOCUMENTATION
PATRIMONIALE



L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Bpn_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.